

LA PRECARITE ET LES SOINS

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Personnel soignant

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Cette formation peut être accessible et adaptée pour certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements). Pour une demande de compensation, vous pouvez contacter le Pôle Formation-Emploi de CQFD par téléphone 04 96 19 05 96 ou par mail formationemploi@cqfd.asso.fr

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile

Objectifs pédagogiques

- Être en mesure de mieux appréhender leur pratique face aux patients vivant dans la précarité :
- Construire une dynamique de réseau : connaître et apprendre à collaborer avec les acteurs du social et solliciter les partenaires potentiels en fonction des situations
- Appréhender un univers et une culture professionnelle du social en s'appuyant sur une dynamique de réseau
- Repérer, accompagner et passer le relais

Description / Contenu

- La notion de vulnérabilités sociales : éléments théoriques et éclairage pratique
- Connaître les contours de la loi
- La responsabilité des professionnels, des aidants proches, de la famille, rôle et limite des mandataires judiciaires
- La traçabilité et les éléments clés dans les transmissions
- Rôle des professionnels au domicile
- La spécificité de la protection des personnes vulnérables
- Le dilemme éthique : repérer les situations qui placent le soignant dans un conflit de valeurs

Modalités pédagogiques

- Méthode expositive
- Méthode active
- Etudes de cas
- Echanges de pratiques

Moyens et supports pédagogiques

- Livret pédagogique
- Test de connaissances
- Support pédagogique dématérialisé

Modalités d'évaluation et de suivi

- Test de connaissance
- Évaluation en cours de formation
- Attestation remise au stagiaire
- Évaluation de la formation par le stagiaire en fin de session



